

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe Energie, de 12h15 à 13h45, à la salle du Bicentenaire

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Une demande de modification de l'ordre du jour est demandée par M. le député Jean-Marie Surer. Elle consiste en une déclaration de M. le député Michel Renaud concernant le nouveau Parlement. Cette demande est acceptée et interviendra après l'heure des questions. M. le Président rappelle l'excellent moment vécu lors de la journée Oser tous les métiers et informe des sujets traités lors du Parlement des filles.			
	2.	Dépôts Interpellations: Axel Marion et consorts, Denis Rubattel, Guy-Philippe Bolay, Alette Rey-Marion et consorts, Jérôme Christen et consorts, Jean-Marie Surer et consorts. Motion: François Brélaz.			
TRAITE	3.	(12_HQU_NOV) Heure des questions du mois de novembre 2012, à 14 heures			
TRAITE	4.	(GC 034) Assermentation de Messieurs Pierre Moor et Raymond Didisheim, juges au Tribunal neutre, à 10h30			
RENV-CE	5.	(12_INT_049) Interpellation Denis Rubattel - Réintroduction du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux : une tuile pour notre canton ! (pas de développement)			
RENV-CE	6.	(12_INT_055) Interpellation Philippe Ducommun - Travail au noir, qui contrôle les collectivités publiques? (pas de développement)			
RENV-CE	7.	(12_INT_056) Interpellation Maurice Treboux : Le kit pédagogique "La vérité sur la drogue" est-il entré dans nos établissements scolaires ? (pas de développement)			
RENV-CE	8.	(12_INT_048) Interpellation Claude-Alain Voiblet - A quoi servent les bénéficiaires du SAN ? (développement)			
RENV-CE	9.	(12_INT_050) Interpellation Grégory Devaud - Payés à ne rien faire ! (développement)			
RENV-CE	10.	(12_INT_051) Interpellation Laurence Cretegnny - Les aides auxquelles ont droit les élèves et apprentis en difficulté d'apprentissages sont-elles mises en oeuvre ? (développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(12_INT_052) Interpellation Christelle Luisier Brodard - Fonctionnement du SDT : de l'audit aux actes (développement)			
RENV-CE	12.	(12_INT_053) Interpellation Nicolas RoCHAT Fernandez et consorts - Lignes TGV de l'Arc jurassien : nouvelles menaces ? (développement)			
RENV-CE	13.	(12_INT_054) Interpellation Philippe Ducommun - Fraudes dans l'obtention de documents provenant du SAN (développement)			
RENV-CE	14.	(12_INT_057) Interpellation Alice Glauser - L'EVAM construit dans son jardin, où s'égaieront ses locataires ? (développement)			
RENV-CE	15.	(12_INT_058) Interpellation Alice Glauser - Extension future du Centre de Détention de la Croisée, qualité exigée ! (développement)			
RENV-COM	16.	(12_POS_012) Postulat Alice Glauser et consorts concernant l'EPO - Croisée, Etablissements Portes Ouvertes, ou est-il plus facile d'en sortir que d'y rentrer (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	17.	(12_POS_011) Postulat Anne Baehler Bech et consorts concernant le fonctionnement de l'Ordre judiciaire - pour une plus grande souplesse (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	18.	(12_MOT_014) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts - Les locataires ne doivent plus perdre tous leurs droits dès lors qu'ils n'ont pas pu être présents à une audience de la Commission de conciliation ! (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	19.	<p>(453) Exposé des motifs et projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 26 février 1956 sur les communes - la loi du 30 mai 2006 sur le découpage territorial - la loi du 5 octobre 2004 sur la juridiction constitutionnelle - la loi pénale vaudoise du 19 décembre 1940 - la loi du 19 mai 2009 sur les contraventions - la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux et projets de lois abrogeant - la loi du 14 juin 1803 sur la division du canton en districts - la loi du 8 juin 1803 sur la division du canton en cercles et <p>Rapport du Conseil d'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la motion Ambresin et consorts sur la modification de l'article 4 de la loi sur les communes du 28 février 1956 (06-MOT-123) - sur le postulat Cesla Amarelle et consorts portant sur la création de commissions d'enquête parlementaires au niveau communal (06_POS_101) - motion transformée en postulat (08_MOT_038) - sur le postulat Philippe Martinet et consorts intitulé "Parce que les Conseils communaux ou généraux ne sont pas des salons de thé" (10_POS_182) <p>(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): - Loi sur les communes: art. 3b et 4 acceptés. Art. 11, al. 3, amdt Haury (suppression) (oui) opposé à l'amdt com (non): la version de la com est préférée par 10 oui, 1 non et 88 non. L'amdt com est ensuite accepté à main levée. Art. 11 amendé accepté (=> 3ème débat). Art. 15 à 40h acceptés. Art. 40i, al. 2, amdt Luisier Brodard (oui) opposé à l'amdt com (non). La version Luisier Brodard est préférée par 73 oui, 42 non et 11 abstentions. En vote de confirmation, l'amdt Luisier Brodard est accepté par 77 oui, 43 non et 7 abstentions. Art. 40i amendé accepté (=> 3ème débat). Art.40j à 65a acceptés. Art. 65b, amdt com (al. 2 et 3, nouveaux) refusé par 42 oui, 82 non et 6 abstentions. Art. 65b accepté. Art. 67 à 186 acceptés. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi sur le découpage territorial: tous les art. acceptés. Fin du 2ème débat. - Loi sur la juridiction constitutionnelle: tous les art. acceptés. Fin du 2ème débat. - Loi sur les impôts communaux: tous les art. acceptés. Fin du 2ème débat. <p>Une demande de 3ème débat immédiat (maj. des 3/4) est refusées par 68 oui, 6 non et 54 abstentions.</p>	DINT.	Meyer Keller R.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	20.	(11_INT_627) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christine Chevalley - Qu'est-ce vraiment une résidence secondaire?	DINT.		
TRAITE	21.	(11_INT_633) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz et consorts - L'acceptation de l'initiative Weber sur la limitation des résidences secondaires dans notre pays donne-t-elle un droit à l'utilisation du droit d'opposition à toute construction ?	DINT.		
TRAITE	22.	(11_INT_623) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Grobéty - Comment et quand appliquer l'initiative Franz Weber sur les résidences secondaires?	DINT.		
RENV-CE	23.	(11_MOT_161) Motion Mireille Aubert et consorts - Modification de l'article 23 de la loi pénale vaudoise (LPén) pour interdire la mendicité en compagnie d'enfants Les conclusions de la majorité de la commission (prise en considération) sont acceptées par 77 oui, 58 non et 3 abstentions.	DINT	Chevalley C. (Majorité), Haury J.A. (Minorité)	
RENV-CE	24.	(11_POS_273) Postulat Christa Calpini et consorts au nom du groupe radical - Terrains constructibles thésaurisés : des mesures incitatives pas coercitives! Les conclusions de la commission (prise en considération partielle) sont acceptées à l'unanimité.	DINT	Pernoud P.A.	
OA	25.	(465) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts au sujet du soutien à la formation professionnelle des chômeurs et des moyens mis à disposition Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec 4 abstentions.	DECS	Mayor O.	
REF	26.	(11_POS_280) Postulat Claire Attinger Doepper et consorts demandant plus d'efforts sur la formation pour diminuer le nombre de chômeurs-euses Les conclusions de la majorité de la commission (classement) (oui) sont opposées aux conclusions de la minorité de la commission (prise en considération partielle) (non): par 67 oui, 54 non et 3 abstentions, le classement demandé par la majorité de la commission est accepté.	DECS, DSAS	Mayor O. (Majorité), Meyer Keller R. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	27.	(11_POS_278) Postulat Frédéric Haenni et consorts - Assurer un avenir durable aux acteurs de la restauration, en renforçant la formation Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées à l'unanimité.	DECS	De Montmollin M.	
TRAITE	28.	(11_INT_561) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - Le chômeur malade, un invalide qui s'ignore ou pourquoi l'Etat de Vaud a-t-il pris la décision de supprimer les postes de médecins conseil de l'ORP et de faire appel au Service Médical Régional pour évaluer des chômeurs ayant un problème de santé ?	DECS		
TRAITE	29.	(11_INT_646) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - Primo-demandeurs d'emplois qualifiés, quelle est la situation dans notre canton ?	DECS.		
RENV-CE	30.	(11_POS_291) Postulat Philippe Grobéty et consorts - En faveur d'un soutien à l'économie touristique de montagne Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées à l'unanimité	DECS	Chollet J.L.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :